

Chers concitoyens,

Voici le bulletin intermédiaire de mai essentiellement consacré aux informations municipales.

Dans le bulletin annuel de Janvier je vous faisais part d'une recrudescence d'actes d'incivilité. Après une accalmie les problèmes refont surface. Aussi je lance à nouveau un appel en direction des parents de jeunes adolescents afin qu'ils prennent conscience des dangers encourus par effet de groupes, par leurs enfants, en dehors de la sphère familiale.

D'autre part des vols de fleurs et de jardinières ont été commis au cimetière. C'est inadmissible ! Une surveillance est mise en place et toute personne qui constaterait une présence anormale peut le signaler en mairie.

Un mot sur la réforme territoriale qui malgré un certain remue-ménage, sera effective au 1er Janvier 2017 par la création des Vals du Dauphiné. Notre représentation au sein du futur conseil communautaire sera réduite, sans connaître pour l'instant (1 ou 2) après un calcul tenant compte de la population municipale.

Vous pouvez compter sur notre implication au sein de cette future assemblée. L'harmonisation des compétences devra être terminée en 2020.

En vous laissant prendre connaissance du travail du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer un bon été afin d'être en pleine forme à la rentrée.

Jean GALLIEN

Les événements de ce début d'année par Hervé Guillaud et Nathalie Peutin

Nettoyage de printemps, le 26 mars : Dès 8h30, les chapelands(e)s sont partis à l'assaut des déchets qui jonchent le sol un peu partout dans notre si jolie nature. Un gros coup de nettoyage a été réalisé avec rigueur et sérieux. Cette année, a vu la participation de nouvelles personnes, preuve que vivre dans une commune propre intéresse nos concitoyens. En 2014, il y avait 23 participants, en 2015, 46, cette année 60 dont 19 enfants. Le nombre de participants augmente chaque année, de bon augure pour l'avenir.

A 11h30, fin du nettoyage, apéritif pour les grands, diplôme et des œufs en chocolat pour les enfants. Merci à tous et à toutes et à l'an prochain.

Commémoration du 8 mai 1945, fin de la seconde guerre mondiale : Organisé par la commission animation, le défilé est parti de la mairie à 11h pour le monument aux morts, avec en tête les représentants de la FNACA et leurs porte-drapeaux, suivi des élu(e)s d'une dizaine d'enfants et d'une trentaine d'adultes. Jean Gallien, maire, a lu le message national officiel, et, déposé la gerbe. Cérémonie poignante en l'honneur de ceux et de celles qui ont donné leur vie pour la liberté que nous avons aujourd'hui. Déception, vu le peu de participants chapelands adultes et adolescents à la cérémonie.

Repas des aînés : Le dimanche 24 avril, au boulodrome de La Chapelle de la Tour, se déroulait notre traditionnel repas des aînés. Les personnes de 70 ans et plus ont été invitées par le CCAS. Après le mot d'accueil du maire, Jean GALLIEN, et de l'adjointe aux affaires sociales, Nathalie PEUTIN, nos aînés ont été accueillis par un chant des enfants des écoles. Les enfants avaient également décoré les menus et réalisé des panneaux pour la salle. Les associations ont également soutenu le CCAS par des aides financières et techniques comme la décoration florale.



97 personnes ont pu déguster le bon et copieux repas réalisé par le traiteur BOUVARD de Dolomieu. Le CCAS a également honoré les doyens du village : Mme PASCAL Yvette 89 ans et demi et Mr DOUBLIER Gaston 87 ans. Cette journée de

retrouvailles, animée par Michel, Alain et Sandrine, a été complétée par de nombreux chanteurs, conteurs, humoristes, très applaudis et quelques danseurs ont foulé le parquet. A la sortie, les dames repartaient avec une rose.

Un grand merci à tous pour cette journée.

Rallye citoyen : Le mercredi 13 avril, au début des vacances, onze jeunes de La Chapelle, âgés de 9 à 13 ans, encadrés de deux adultes, se sont retrouvés pour participer au rallye citoyen organisé par le CISP dans la ville de La Tour du Pin.

Cinq ateliers étaient organisés entre 10h et 16h : questions sur une exposition sur la forêt à la médiathèque, questions d'éducation civique et jeux aux Petites Canailles, questionnaire sur la maison d'Izieu à la villa des Vallons, secourisme chez les pompiers et sécurité routière à l'école Thévenon.

Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, et s'est très bien terminée pour notre équipe qui a remporté le premier prix, ainsi que celui du fair-play.

Nous les félicitons tous pour leur participation et pour ces récompenses.

Nous en profitons pour rappeler que la Communauté de Communes des Vallons de la Tour organise aussi en juillet une autre journée de ce type pour les jeunes du secteur.



Sylvain, Antonin, Jean-Baptiste, Juliette, Florian, Thibaud, Rémy, Enzo, Lison, Rémi et Marie.

vie scolaire par Clarisse Polaud



L'année scolaire avance à grands pas pour nos écoliers qui ont des semaines bien remplies. La commission « Affaires scolaires » veille à proposer aux enfants des activités variées et intéressantes qu'ils pratiquent entre 16 h et 17 h, pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).



Selon les classes, il est proposé aux élèves de la cuisine, du tennis, de la gymnastique, du théâtre, de la zumba, du bricolage, de la sophrologie, du tennis de table, sans oublier l'aide aux devoirs et la médiathèque



L'arrivée des vacances de printemps a été marquée par le **carnaval**, c'était le vendredi 8 avril.

De beaux déguisements ont été revêtus, mais c'était sans compter une invitée surprise, la pluie, qui a privé nos écoliers de leur traditionnel défilé dans le village.

La bonne humeur était tout de même au rendez-vous et les parents du Sou des écoles ont offert un bon goûter pour clore les festivités.

voirie – travaux par Gérard Bouvier

Voirie : L'hiver doux que nous venons de traverser n'a pas causé de gros dégâts sur nos routes. Aussi 5 tonnes, sur les 10 habituellement utilisées, d'emploi partiel à l'émulsion seront suffisantes pour l'entretien de nos voies de circulation municipales.

Un reprofilage avec empierrement sur le chemin de la Vie du Puits, permettant le passage du camion de ramassage des ordures ménagères, est en cours.

Notre tracteur vient d'être équipé d'une barre télescopique de broyage afin de pouvoir exécuter rapidement le fauchage des accotements, souvent pollués par l'ambrosie.

Travaux : Pour clore, les différents travaux qui ont transformé le bâtiment de la petite école ces dernières années en une salle des fêtes équipée et accueillante, l'enseigne de cette salle sera installée sur son fronton : SALLE DU COLLOMBIER. Un appel d'offres a été lancé pour la décoration des fenêtres obstruées côté nord du bâtiment. Suite à l'acquisition, par la commune, d'une partie de la propriété Bec, aux abords de nos locaux techniques, un portail de sécurité sera installé.

Sécurité routière : Des travaux d'élargissement et de raboutage des talus sont programmés sur le chemin de la Feuillée pour rendre une visibilité suffisante aux véhicules empruntant de part et d'autre cette voie, ainsi que des aménagements d'intersection pour une meilleure visibilité au Salérieu

La route de la Corderie sera limitée à 50 km/h. Avec la commune de St Clair, un ralentisseur de vitesse sera installé.

Un arrêté municipal sera pris pour la mise en place de panneaux de perte de priorité au bas de la route de Revolette.

Une étude est en cours pour faciliter le cheminement piétonnier entre les Palletaux et le carrefour du stade.

Bien que le carrefour des Haras ne soit pas de la compétence municipale, nous maintenons la pression auprès de l'intercommunalité et du Conseil Départemental pour sa transformation.

Le marquage au sol, sur certaines voies, est à réaliser principalement sur l'avenue du Stade.

projet d'aménagement communal par Jacques Bernard

Aménagement cœur de village : Les permis de construire ont été déposés début mars et l'instruction est en cours. Le permis de construire, pour Isère Habitat, devrait être délivré avant le 7 juin 2016. Un panneau d'affichage doit être installé à l'entrée du stade et la commercialisation des maisons devrait commencer début juin.

En ce qui concerne les commerces et les logements sociaux, la procédure est plus longue et une validation du permis de construire est attendue début septembre 2016.

Aménagement aire de loisirs (à côté du stade) : Le projet est en cours d'élaboration et il est prévu de faire des parkings, une aire de dépôt verre, plastiques, vêtements et papier, un terrain de pétanque avec le local actuel de la boulangerie qui pourra servir de buvette, une aire de jeux pour enfants, un mini stade (football, basket, handball) ainsi qu'un terrain de football pour les entraînements accessibles à tous et bien sûr des toilettes publiques.

médiathèque par l'équipe de bénévoles de la médiathèque.

L'hiver, il est réconfortant de se retrouver entre voisins, amis, personnes connues ou inconnues, non pas au coin du feu mais autour de quelques jeux de société. C'est pourquoi la médiathèque de La Chapelle a proposé aux chapelands et voisins un après-midi « jeux », le 6 février dernier. Nous pourrions prendre rendez-vous à l'automne pour de nouvelles rencontres. Qu'en pensez-vous ?

Pour célébrer l'été, l'équipe de la médiathèque propose une soirée « histoires sous les platanes » pour les enfants à partir de 3 ans et leurs parents.

Modestement, parce que nous ne sommes que des amateurs, nous présenterons un théâtre de silhouettes pour raconter des histoires. Bien sûr, il y aura les traditionnelles comptines et autres poésies.

Rendez-vous le vendredi 10 juin à 19h à la salle du Collombier.

Voici quelques nouveautés dans les acquisitions du premier semestre 2016 : A.Ledig : « On regrettera plus tard », E. Ferrante « L'amie prodigieuse », B. Schlink « La femme sur l'escalier » et bien d'autres romans

Et aussi, le magnifique livre « Théodore Monod, une vie de Saharien ». 25 années de photographie, d'émotion et d'aventures. Dans les BD, à lire Darwin, et aussi Tenzing à la conquête de l'Everest.

Dans la section « documentaires » vous trouverez de très beaux livres. Histoire : ouvrages de Max Gallo, de Philippe de Gaulle Géographie : Irlande, Cuba, Thaïlande, Grenoble..... Cinéma : Clint Eastwood,...Arts : l'architecture de St Pétersbourg..., les jardins.....Civilisations : Le Japon, le dictionnaire amoureux du vin, un livre sur les rituels du monde entier, Les Mayas.....Nous vous attendons comme d'habitude, le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

La médiathèque sera fermée durant l'été: du 13 juillet au 29 août.



un résumé des délibérations prises par le conseil municipal de septembre 2015 à Avril 2016

En ce qui concerne le budget : L'option choisie par la municipalité est la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager un résultat positif nécessaire à la poursuite des investissements. Cela malgré la baisse des dotations et sans augmenter la pression fiscale.

Ainsi le taux communal des 3 taxes (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non bâti) reste inchangé et ceci depuis 2011.

Les ressources issues de ces impôts s'élèvent à 402 000 €..

Le principal poste de dépenses reste l'école et les services périscolaires qui en 2015 s'est élevé à 327 330 € (1 722 € par élève scolarisé) soit plus de 75% de l'impôt et 50% des dépenses totales de fonctionnement. Les 50% restant sont les services administratifs, l'entretien et le fonctionnement des voies, des bâtiments, du cimetière, le fleurissement etc.

Au titre de l'investissement, le projet « cœur de village » prend forme et sa budgétisation est assurée bien que se déroulant sur plusieurs exercices et ceci sans recours à l'emprunt.

Locaux :

- Signature d'un bail précaire avec la « boulangerie chez flo » pour le local construit sur le parking du stade à destination d'un local boulangerie, pour un loyer mensuel de 250€.
- Il a été procédé à une négociation pour l'achat du garage mis en vente par les conjoints BEC. Le garage, d'environ 40m2, situé près des locaux techniques permettra d'entreposer du matériel communal. Il a été négocié également l'acquisition de la parcelle d'accès (environ 300m2), actuellement en servitude,
- Une servitude de pré fonds pour l'assainissement et le pluvial en lagunage sera accordée à l'investisseur des parcelles des conjoints BEC situées derrière le bâtiment.

Aménagement cœur de village :

Contexte : Suite aux différentes réunions de travail en commission avec les différents partenaires (SDH –Isère Habitat – Communauté de communes – Territoires 38), le projet comprend :

- 1 programme de construction de 15 logements sociaux avec une partie commerces réalisé par SDH
- 1 programme de construction de 28 logements en accession sociale et accession libre réalisé par Isère Habitat

Le Maire est autorisé à faire établir par l'office notarial de La Tour du Pin et à signer pour le compte de la commune :

- Un compromis pour la vente d'une partie de la parcelle AB 38 à SDH pour un montant de 70 000€ HT.
- Un compromis pour la vente d'une partie de la parcelle AB 38 et la parcelle AB 218 (1678m²) pour un montant de 246 083€ HT.
- Une servitude de passage tout mode au profit de la commune intégrant l'accès au stationnement public prévu sur la parcelle AB 192.
- Les servitudes nécessaires à la réalisation du projet de construction et les aménagements futurs à réaliser tant par les constructeurs que la collectivité.
- Un contrat de réservation ou compromis pour l'acquisition en VEFA des 3 locaux commerciaux pour 395 m² de surface utile pour un montant de 450 300 € H.T. livrés bruts avec fluides en attente et sans vitrine.
- Une convention de mise à disposition à long terme au profit de SDH de 8 places de stationnement sur le futur espace public à créer à l'entrée de l'opération.

Différentes demandes d'aides sont envisagées auprès de différents organismes : Etat (DETR) – Département, Région, Communauté de communes, et FEDER.

Travaux : ACCESSIBILITE : mise aux normes des ABRI BUS :

Le Département doit produire un schéma d'accessibilité/agenda d'accessibilité programmée (Sd'AP) pour son réseau de transport interurbain et il y a lieu de planifier les travaux qui doivent être réalisés entre 2019 et 2022.

La commune ayant été sollicité pour mettre aux normes l'abri bus du village, il a été signalé aux services du Département que ces travaux ne seront effectués qu'en 2020, sauf si des travaux sur les eaux usées et pluviales nécessitaient de modifier la traversée du village avant cette date.

REPRISE de CONCESSIONS DE CIMETIERE en état d'abandon

Une action a été engagée en vue de la reprise de concessions perpétuelles dans le cimetière.

CCVT : Création d'un groupement de commandes pour l'élaboration de plans de désherbage intercommunal et communaux

dates à retenir

17 juin : fête de la musique à partir de 19h30. Le groupe régional PFX, composé de 6 musiciens débutera la soirée, suivi d'Alain, Michel, Sandrine et le duo d'accordéonistes « Plein vent ». Cette soirée est organisée par la commission animation, le CCAS et plusieurs bénévoles. Egalement, au programme : buffet, buvette avec diots cuits aux sarments de vigne et nouveauté : pas de gâteaux mais des glaces et sorbets.

18 juin : fête de l'école

9 juillet : inter villages à partir de 14h au complexe sportif avec la participation de St Clair de la Tour, Cessieu, St Jean Soudain, Rochetoirin, Faverges e la Tour, Dolomieu, La Bâtie Montgascon et les Conscrits Chapelands. Cette journée sportive, conviviale se terminera par un barbecue géant et une soirée dansante au boulodrome. En cas de pluie, pas d'annulation, tous les jeux se dérouleront alors dans le gymnase.

3 septembre : forum des associations de 9h à 12 h au gymnase

Du 24 au 26 septembre : vogue tout le weekend, foire/vide-grenier samedi, 22h feu d'artifice et dimanche ronde des fours.

Centenaire de la guerre de 14-18 : la pièce de théâtre « Courrier du Front », qui n'a pu être jouée en 2015 aura lieu cette année à la salle de l'AEP, **les 11 et 12 novembre à 17h**. Les 11 participants/acteurs ont commencé les répétitions. Toute la troupe sera prête le jour J et vous espère nombreux, entrée gratuite.

Rappel infos pratiques

Règlementation concernant le bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**.

Aboiements : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage pour qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Brûlage des déchets végétaux : Le brûlage des végétaux est réglementé. L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales.

La déchèterie de la Chapelle est à votre disposition pour évacuer les déchets végétaux et autres (horaires d'été) : **Lundi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h - 14h à 18h00 ; Mercredi : 14h00 à 17h ; fermée mardi ; samedi non-stop de 9h à 18h**.

Essaim d'abeilles : Pour enlever les essaims d'abeilles il existe un dispositif pour une intervention rapide et gratuite d'un apiculteur couvert par l'assurance de l'Abeille Dauphinoise : Monsieur Roger TRONEL au 04.74.93.42.63

Horaires ouverture Mairie : ☎ 04.74.97.15.91. Le secrétariat sera fermé du 1er au 15 août 2016.